



## MATINALES CYCLISTES DE LA LIGNARRE 18,19 et 20 JUILLET 2008

Bulletin d'engagement à renvoyer avant le 10 juillet accompagné de votre règlement (chèque libellé à l'ordre de l'union cycliste de Bourg d'Oisans), de la photocopie de votre licence ou de votre certificat médical datant de moins de 3 mois à Office de Tourisme de Bourg d'Oisans Quai Girard 38520 LE BOURG D'OISANS

NOM : .....

Prénom : .....

Sexe  F  M

Né(e) le.....

Adresse.....

Code postal : .....Ville : .....

Club : .....

Fédération  FFC  FFCT  FSGT  UFOLEP  FFTRI

Catégories :

- Féminines 18-39 ans
- Féminines 40 ans et plus
- Hommes 18-29 ans
- Hommes 30-39 ans
- Hommes 40-49 ans
- Hommes 50-59 ans
- Hommes 60 ans et plus

Tarifs :

- 16 € Licenciés FFC
- 19 € Autres
- 25 € Le jour de l'épreuve

Règlement : Les matinales cyclistes de la Lignarre est une épreuve cyclo sportive sur 3 jours organisée par L'Union Cycliste de Bourg d'Oisans sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. Elle consiste à réaliser une montée chronométrée par jour ; soit Bourg d'Oisans le col d'Ornon le vendredi 18 juillet, Bourg d'Oisans Villard Reymond le 19 juillet et Bourg d'Oisans Oulles le 20 juillet. Cette épreuve est ouverte à tous les cyclistes, licenciés ou non, âgé(e)s de 18 ans et plus. Le port du casque rigide et homologué est obligatoire pour tous les participants.

Chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Les participants doivent notamment circuler sur le côté droit de la chaussée et être particulièrement vigilants dans les zones étroites des montées. Des véhicules de l'organisation ouvriront la route et encadreront la course. Les participants aperçus en train de rouler à gauche de la chaussée ou de jeter des débris sur le parcours seront disqualifiés.

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement , pour quelque motif que ce soit.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité ; Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé pouvant être dû à la suite directe de l'épreuve.

Dates et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Le .....Signature :